

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV Communiqué de l'archevêché. — V La procession. — VI Les biens de la terre. — VII La hiérarchie catholique. — VIII Parenté des langues et leur origine commune. — IX Une vocation et une fondation au siècle de Louis XIV. — X La mode. — XI Table des matières contenues dans le XLVIIe volume.

ANNONCES À FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 1 juillet

Dédicace et premier vendredi du mois.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 1 juillet

Messe *basse* du PRÉCIEUX-SANG double de 2e cl. ; mém. de l'Oct. de S. J.-B. et du 4e dim. ; préf. de la Croix ; dernier Ev. du dim.

Solennité des SS. apôtres PIERRE et PAUL

Messe *principale* comme le 29 juin, le cl. *privil.* ; mém. du Précieux-Sang, de l'Oct. de S. Jean-Baptiste et du IV dim. ; préf. des apôtres ; dernier Ev. du dim. — Mes vêpres (ant. *Juravit*) mém. Io de la Visitation, 2o du Précieux-Sang, 3o de S. Jean-Baptiste (non du dim.)

SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Dimanche, le 8 juillet

Les titulaires (*autres que la Sainte-Trinité, le Saint Sacrement, Saint-Jean-Baptiste, SS. Pierre et Paul*) qui, cette année, tombent entre le 3 juin et le 15 juillet, n'ont leur solennité que le 15 juillet (avec renvoi de celle du S. C. de Jésus au 22) ; ceux qui tombent le jour de la Pentecôte, de la Sainte-Trinité, le 24 juin ou le 8 juillet, n'ont pas de solennité ; leur office seul est remis.

Fête de l'anniversaire de la Dédicace. On ne peut faire en ce jour aucune autre solennité.

J. S.